



# WALTI WESTERN SHOW 2010

## du 16, 17 et 18 avril 2010 ETRECHY

### REGLEMENT GENERAL

Ce show se déroulera selon les règlements en vigueur de l'AFEW, de l'AQHA et de l'APHC.

Le show management se réserve le droit de refuser n'importe quelle inscription sans responsabilité d'indemnisation pour les raisons suivantes : chèque sans provision, traitement inhumain des chevaux, manque de sportivité, harcèlement et contestation des décisions des juges, secrétaires, ring steward et/ou personnels employés bénévoles du show.

**Le show management se réserve le droit de modifier les horaires et programmes du concours en fonction du déroulement des épreuves.**

Il est rappelé aux concurrents que dès leur arrivée, ils doivent se présenter au secrétariat pour prendre leur numéro de box et de dossard. Aucun concurrent ne pourra pénétrer sur les carrières sans leurs numéros de dossard.

### STATION D'INSPECTION – CHEVAUX

Chaque cheval entrant sur les lieux du show doit être vacciné contre la grippe équine, le tétanos et la rage (non obligatoire pour ce vaccin mais conseillé) et doit posséder un carnet SIRE.

Chaque cheval doit être assuré en responsabilité civile et une copie de cette assurance vous sera demandée lors de l'inscription.

### CHIENS

Les chiens des concurrents, propriétaires et visiteurs devront être tenus en laisse en permanence sur les lieux du show. Le show management est en droit de le notifier aux personnes ne respectant pas cette obligation.

### DETENTE DES CHEVAUX

Pendant les détentes précédant les classes, les cavaliers devront être en tenue et les chevaux présentés conformément aux règlements des épreuves.

### SANCTIONS

Tout manquement aux règles de sportivité, tout comportement pouvant nuire au bon déroulement de la compétition et de la manifestation en général sur l'enceinte du show, toutes attitudes, comportements s'avérant dangereux pour les autres concurrents lors des périodes de détente pourront, après notification, être sanctionnés par une exclusion immédiate du show. Et ce, sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnisation ou remboursement des frais d'engagement ou tout autre frais engagé pour cette compétition.

### DROIT A L'IMAGE

Toutes photos ou films pris sur le lieu du show pourront servir au développement de l'Equitation Western et ne pourront prétendre à une quelconque indemnisation ou règlement.

### INSCRIPTIONS

Toutes les inscriptions sont à faire sur les formulaires prévus à cet effet (photocopies de ces formulaires acceptées) à raison d'une feuille par couple cavalier/cheval. Les participants sont responsables des erreurs sur leurs bulletins d'inscription.

La date limite de **réception des engagements** est fixée au **13 avril 2010**. Après cette date et jusqu'à trois heures avant le début de chaque épreuve, les inscriptions seront majorées de 25 pourcent.

Tout dossier d'engagement devra être accompagné :

- 1) de la copie de la page 3 du livret SIRE ainsi que les feuillets de vaccinations attachés à ce livret ;
- 2) de la copie recto/verso des certificats de registration AQHA et ApHC pour les concurrents AQHA et ApHC ;
- 3) de la copie de l'attestation en responsabilité civile du propriétaire du cheval ;
- 4) de la photocopie de la carte AFEW 2010 pour les concurrents AFEW ;
- 5) de la photocopie de la carte AQHA 2010 pour les concurrents AQHA ;
- 6) de la photocopie de la carte ApHC 2010 pour les concurrents ApHC ;
- 7) de ce présent règlement signé.

Les dossiers d'engagements et réservations de boxes devront être envoyé à :

A.N.E.V.W Adamo Walti 1 rue de Fontaineliveau – 91580 ETRECHY
---

Libellez vos chèques à l'ordre de l'**ANEVW**

**Aucune inscription ne sera enregistrée par fax.**

### REMBOURSEMENT

Aucun remboursement ne sera effectué sur les boxes. Pour les inscriptions, un certificat du vétérinaire est requis.

### BOXES

**Aucune réservation ne sera acceptée par fax ou téléphone. Aucune réservation ne sera effectuée après le 9 avril 2010.**

La paille est fournie, les copeaux ne sont pas fournis.

Foin et granulés à la charge de l'éleveur. Foin en vente sur place.

### Pay-Back

Les Pay-back seront envoyés par la poste pour les épreuves AFEW.

### ATTRIBUTION DE RESPONSABILITE

Le show management (officiels et bénévoles) ne pourra être tenu pour responsable, ou même voir leur responsabilité partiellement engagée, par tout incident ou accident causé par un cheval participant à la manifestation.

Tout vol, destruction volontaire ou involontaire ne pourront être imputés en responsabilité aux organisateurs de l'A.N.E.V.W.

Les participants sont responsables individuellement de tout préjudice ou tort causés à un tiers par eux mêmes ou leurs chevaux et s'engagent par la signature des présentes à renoncer à tout recours qu'eux mêmes ou leurs assureurs seraient en droit d'exprimer contre toute personne détachée à l'organisation et/ou à la mise en œuvre du show.

Je déclare adhérer totalement au règlement tel qu'il est défini ci-dessus, déclare également être en possession de l'assurance RC pour moi même et mes chevaux, et m'engage à faire honneur à l'éthique de l'Equitation Western et aux associations ou Fédérations dont je suis membre.

NOM : Prénom :

Adresse:

Téléphone : Fax/ E-mail :

Fait à : le :